



PRESTATION Groupe Cegara

Étude prévisionnelle d'installation

Objectifs

- Être accompagné pour vérifier la viabilité de votre projet et sa vivabilité
- Répondre aux diverses obligations réglementaires, notamment bénéficier des aides à l'installation (DNJA ou prêt d'honneur)
- Avoir un **support d'appréciation** pour les éventuels financeurs de votre projet



Comment ?

- Lors d'un premier entretien, nous **collectons** les informations nécessaires
- Nous réalisons une étude économique prévisionnelle (à minima sur 4 ans) avec budget de trésorerie, plan de financement, revenu disponible
- Cette étude est effectuée **en collaboration** avec vos partenaires comptables, juridiques, bancaires
- Nous vous **accompagnons** auprès de votre banque pour une présentation de votre projet
- Nous constituons et déposons le dossier de demande de DNJA ou de prêt d'honneur



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Tarifs adhérents	
Forfait	Sur devis



Documents remis

Une étude économique, accompagnée d'un document de rendu pour mieux comprendre les résultats de l'étude

+ selon besoin : formulaire de demande prêt d'honneur et /ou dépôt demande d'aide DNJA sur MDNA

Nos atouts

- Des **conseillers expérimentés**, ayant la connaissance de la réglementation liée à l'installation, des spécificités locales
- Un conseil personnalisé et indépendant



Plus d'infos sur les aides à l'installation : www.groupecegara.fr



Sylvie CROUZET DUVAL (33)
Virginie LANNUZEL (47)
Conseillères d'entreprise
05 53 64 47 37
contact.installation@groupecegara.fr
www.groupecegara.fr

Accompagnement dans nos bureaux de Martillac (33) /
Marmande (47) et / ou sur l'exploitation